



La Côte-Saint-André  
**POUR TOUS**

# La mobilité à La Côte-Saint-André ...

une vaste problématique et un chantier à prendre à bras-le-corps.

**Parlons-en !**

Notre prochain échange citoyen

**Mardi 27 Juin**

à partir de 18h30  
suivi d'un temps convivial

Sous la Halle  
du Parc Allivet

« Les mobilités et votre quotidien...  
si on en parlait ! »

**Finances**

Le budget & les emprunts

**Portraits**

Dominique Bertholdy & Mireille Boyriven

**Patrimoine**

Les pavillons

« Chères Côtôises, chers Côtôis, voici un rapide aperçu de nos dernières interventions médiatiques.  
A lire, à relire pour forger ou consolider votre opinion sur le devenir possible de la commune. Le débat est ouvert ! »

# La mobilité à La Côte-Saint-André et autour.

La commune a été «sélectionnée» pour faire partie du dispositif **Petites Villes de Demain** depuis 2020.

Un programme qui permet d'accompagner les communes lauréates sur l'**organisation** et l'**amélioration de leurs aménagements** en s'intéressant aux **enjeux de demain**.

L'organisation des déplacements est la question centrale à La Côte-Saint-André. Bien qu'une **réflexion** soit engagée dans le cadre de ce dispositif et de son périmètre limité, il est nécessaire de l'**élargir à l'ensemble de la commune** :

*Quel plan de circulation pour les véhicules ? Quelles liaisons proposer avec les équipements en périphérie de la ville ? Quels espaces réserver aux modes doux ? Comment concilier les différents usages ?...*

Concevoir la ville de demain sans régler cette question primordiale à La Côte-Saint-André au regard de la configuration historique de la ville et de son cœur commerçant, ne permettra pas d'atteindre les objectifs attendus. Pour être utile au territoire et aux habitants, les investissements de demain doivent impérativement prendre en compte cet aspect de la vie quotidienne.

Le budget 2023 de La Côte-Saint-André a été voté par la majorité, jeudi 30 mars. Un **grand absent** que nous avons soulevé lors du débat : **le sujet au sens large des mobilités**.

D'ailleurs, qu'est-ce que cela vous évoque ce terme «mobilité», vous habitants de la commune, du territoire, usagers des services publics, des commerces ?

Mode doux ? Partage de l'espace ? Place du piéton ?

Accessibilité ? Transport en commun ?

Stationnement...ou autre !

*Comment faire sans une voiture individuelle au quotidien ou de manière occasionnelle ?*



Bièvre Isère Communauté c'est aujourd'hui

**50 communes**, plus de **57000 habitants**, **700 km<sup>2</sup>**.

Des services publics, des pôles commerçants, des zones d'activité, des infrastructures culturelles et sportives, des établissements scolaires, répartis sur cet espace et qui doivent être accessibles à tous.

Alors, pour aller :

- de Artas à Roybon,
- de Marcollin à Longechenal,
- de Savas Mépin à Saint-Paul d'Izeaux,
- en passant par Saint-Jean de Bournay, La Côte-Saint-André ou Saint-Etienne de Saint-Geoirs...



*Rendez-vous mardi 27 juin, à partir de 18h30, sous la halle du parc Allivet pour échanger, proposer, débattre sur ce sujet qui nous concerne tous.*

# Patrimoine

## La Côte-Saint-André, une ville patrimoniale riche de sa diversité !

Il suffit de lever un peu les yeux, de se balader à pied et prendre le temps d'observer l'environnement pour apercevoir un peu partout ces fameux pavillons si «typiques» du patrimoine bâti de La Côte-Saint-André.

Sauriez-vous les identifier ? Les reconnaître ? Ils ont tous une histoire qui mériterait d'être connue et contée. Plus ou moins entretenus, ils sont une signature, un marqueur de notre territoire qu'il faut valoriser.



## Portraits

### Dominique Bertholdy



Dominique Bertholdy, président de l'association.

«Après avoir changé plusieurs fois de lieux de vie pour diverses raisons (évolution de la famille, obligations professionnelles ou simple envie de changement) je suis arrivé à La Côte-St-André en 2005. Je me suis rapidement intéressé à la vie locale. Arrivé à la retraite, je me suis investi dans les loisirs qui me plaisent, tels que les randonnées, les voyages, le cinéma, la pêche, etc . Comme il me restait un peu de temps libre je me suis engagé dans le bénévolat auprès du centre social et depuis je participe à la banque alimentaire. D'autre part, je me suis toujours intéressé à la vie locale de mes lieux d'habitation et c'est auprès du groupe « La-Côte-Saint-André POUR TOUS » que j'ai rencontré des personnes qui défendent les valeurs humaines et environnementales qui me sont chères. Solidaire de la liste de gauche dès 2008, j'ai maintenu mon engagement auprès de ce groupe qui défend le respect du citoyen pour lui donner toute sa place dans la vie locale et son épanouissement dans un environnement responsable.

Fervent défenseur de la démocratie participative, président de l'association « La-Côte Saint-André POUR TOUS » depuis 2014, je soutiens le groupe municipal de l'opposition qui propose d'autres alternatives dans les décisions municipales.»

### Mireille Boyriven



Vice-présidente de l'association La Côte-Saint-André POUR TOUS.

Mireille nous a rejoint en 2020. Depuis elle est active et investie dans le fonctionnement et l'animation de l'association.

« J'habite à La Côte-Saint-André depuis 2008, c'est une ville où j'apprécie de vivre. Mes loisirs sont la marche, le vélo, la boule lyonnaise.

Début 2020, j'ai découvert par l'intermédiaire d'un ami, l'association « La Côte-Saint-André POUR TOUS ». J'ai trouvé auprès des personnes de l'association des valeurs qui me sont chères : le lien social, l'écologie, le développement durable, la démocratie participative. Je me suis engagée dans la campagne municipale de 2020 auprès de Christophe Vignon. Depuis 2021, je suis vice-présidente de l'association.»

## Budget 2023, décryptage

### VRAI ou FAUX ?

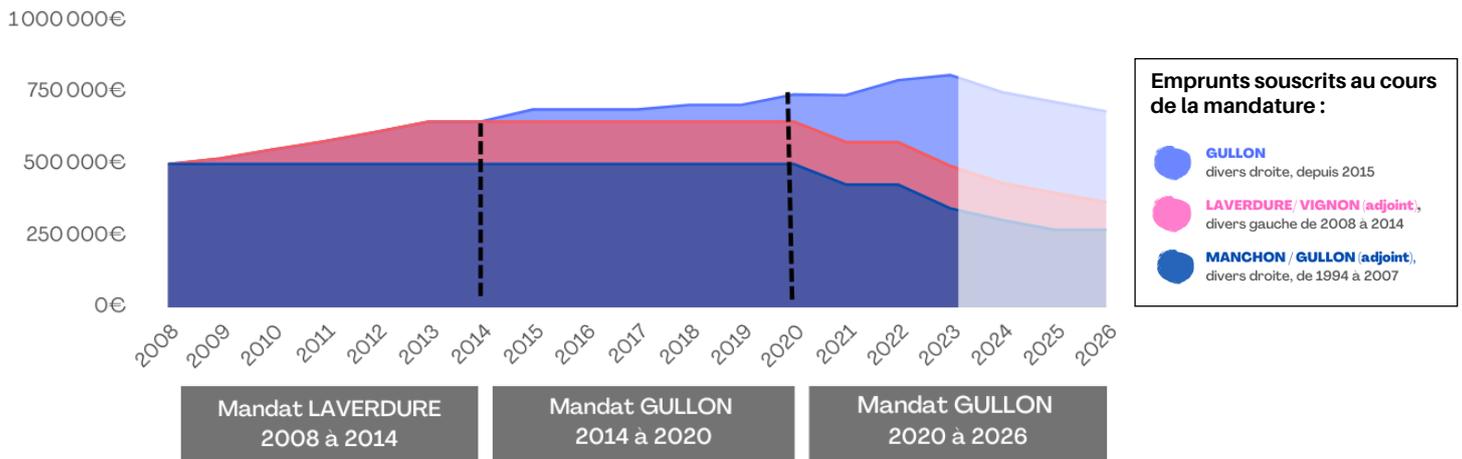
La commune a désormais des marges de manœuvre qui permettent d'envisager des investissements structurants pour l'avenir ?

**PLUTÔT VRAI !** La durée de désendettement est de 8 ans (cf budget primitif 2023), une valeur limite haute pour une commune de 5000 habitants.

Ceci est dû à la bonne gestion de l'équipe municipale actuelle ?

**FAUX !** La raison principale de cette situation est la fin, ENFIN, de certains très gros emprunts réalisés dans les années 2001, 2002...lorsque M. Le Maire actuel était alors adjoint dans la majorité du Maire de l'époque. Soyons lucides et n'oublions pas les erreurs du passé !

### Origine et montant de la charge annuelle de la dette (capital et intérêts), de 2008 à 2023 (réalisé) et de 2024 à 2026 (s'il n'y avait pas de nouveaux emprunts)



Les choix de gestion d'une équipe municipale impactent durablement les budgets, donc les investissements et la qualité de vie des habitants. C'est pour cette raison que la Chambre Régionale des Comptes avait alerté dès 2004 sur le niveau excessif de l'endettement de la commune et la politique budgétaire menée de 1994 à 2008 par la majorité Manchon / Gullon (adjoint).

Retrouvez l'ensemble des documents et conclusions sur notre site [www.lacotesaintandrepourtous.fr](http://www.lacotesaintandrepourtous.fr).

Aujourd'hui l'horizon s'éclaircit par la force des choses. Il est nécessaire de ne pas reproduire les erreurs passées et investir de manière durable pour la mobilité, l'évolution des usages et consommations énergétiques, la jeunesse, le commerce local...

N'ayons pas la mémoire courte et préparons ENFIN demain !

## A vos agendas !

NOUS VOUS INVITONS À NOTRE PROCHAIN ÉCHANGE CITOYEN

**MARDI 27 JUIN**

**À partir de 18h30, sous la halle du parc Allivet**

**Au programme :** Echanges et discussions sur le thème « Les mobilités et votre quotidien », suivi d'un temps convivial.

Pour nous retrouver ou nous rejoindre



[www.lacotesaintandrepourtous.fr](http://www.lacotesaintandrepourtous.fr)



[contact@lacotesaintandrepourtous.fr](mailto:contact@lacotesaintandrepourtous.fr)



Facebook  
La Côte St André pour tous